



CLUB DU SETTER ANGLAIS NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint-André-le-Gaz (38)

MFR, le village

Samedi 25 mai 2024

Clôture officielle des engagements le 11 mai 2024 (date de réception)

CHIEN

N° livre des origines: – Tatouage ou transpondeur:

Nom du chien:

Sexe: M F

Date de naissance:

Nom du père:

Nom de la mère:

Nom du producteur:

PROPRIÉTAIRE

Nom: M./Mme

Adresse:

Code postal: – Ville: – Pays:

Téléphone: – E-mail:

CLASSE D'ENGAGEMENT

Baby Puppy Jeune Intermédiaire Ouverte Travail Champion

Vétéran Lot d'affixe Lot reproducteur Confirmation

1^{er} chien: 20 €

2^e chien: 15 €

3^e chien et chiens suivants: 10 €

Classes baby, puppy et vétéran: 10 €

Lot reproducteur, lot d'affixe: gratuits

..... €

INSCRIPTION EN CLASSES CHAMPION ET TRAVAIL: JOINDRE UNE COPIE DU TITRE JUSTIFICATIF. EN L'ABSENCE DE CE DOCUMENT, LE CHIEN SERA INSCRIT EN CLASSE OUVERTE. AUCUN CHIEN NE PEUT ÊTRE INSCRIT DANS PLUSIEURS CLASSES.

CLASSE CHAMPION: DATE D'HOMOLOGATION DU TITRE DE CHAMPION NATIONAL DE BEAUTÉ D'UN PAYS MEMBRES DE LA FCI, OU DE CHAMPION INTERNATIONAL DE LA FCI; POUR LES ÉTRANGERS JOINDRE LES JUSTIFICATIFS.

CLASSE TRAVAIL: POUR UN CHIEN NÉ EN FRANCE ET APPARTENANT À UN PROPRIÉTAIRE FRANÇAIS OU POUR UN CHIOT IMPORTÉ DONT LE PROPRIÉTAIRE EST FRANÇAIS: DATE ET LIEU DU CONCOURS OÙ LE CHIEN A OBTENU AU MOINS UN EXCELLENT. POUR UN CHIEN ADULTE IMPORTÉ: MÊME RÉCOMPENSE EN FRANCE QUE CI-DESSUS. PEUT CONCOURIR EN CLASSE DE TRAVAIL S'IL A LE TITRE EXIGÉ. POUR UN CHIEN APPARTENANT À UN PROPRIÉTAIRE ÉTRANGER: DOIT JUSTIFIER D'UNE RÉCOMPENSE OBTENUE DANS SON PAYS.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 11/05/2024 (DATE DE RÉCEPTION). RÉGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU CSA. TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÉGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION.

ENGAGEMENTS PAR COURRIER À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE: CLUB DU SETTER ANGLAIS - 18, ROUTE DES VALLÉES - 36800 THENAY. ENGAGEMENT (RECOMMANDÉ) PAR INTERNET SUR WWW.SCCEXPO.FR.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition, que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vols, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien et mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses, et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente, et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Fait à, le – Signature du propriétaire: